

Initiatives ministérielles

chômage sont du même avis. Les intérêts de ces deux groupes se rejoignent.

Il nous faut surtout un gouvernement qui mette fin à l'obsession actuelle pour les grandes entreprises qui seraient seules capables, prétend-on, de nous aider à faire face à la concurrence, dans le monde d'aujourd'hui. Nous devons faire confiance aux citoyens et aux villes du Canada et à leur capacité de maîtriser leur destin économique parce que chaque ville et chaque citoyen a un intérêt personnel dans son avenir économique.

M. Harvey (Edmonton-Est): Madame la Présidente, je me demandais si pour couronner ses remarques absolument raisonnables et pénétrantes, le député ne pourrait pas parler de certaines personnes qui se trouvent à la tribune.

M. Funk: Si c'est permis, madame la Présidente, je voudrais présenter ma mère, Helene Funk, de la Saskatchewan, ma soeur, Carla Sheridan, d'Ottawa et ses deux filles, Jessica et Anna.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La présidence, étant seule autorisée à signaler officiellement la présence de certaines personnes dans la tribune, est heureuse de transmettre les salutations.

• (1300)

M. Skelly (North Island—Powell River): Madame la Présidente, le député a soulevé une question intéressante, mais je voudrais faire quelques observations au sujet de la fermeture de bureaux de poste, notamment, à titre d'exemple, celui de Halfmoon Bay.

J'ose espérer que le ministre responsable de la Société canadienne des postes commentera aussi cette fermeture, qui illustre l'arrogance sans bornes de la Société, surtout dans l'Ouest. Le petit bureau de poste dont il est question existe depuis 1883; il offre donc un service qu'on pourrait qualifier d'historique. Il est intéressant de constater que la Société canadienne des postes et le gouvernement conservateur ont éliminé ce bureau de poste sans négociation ni consultation auprès des propriétaires, deux petits entrepreneurs de Halfmoon Bay. La Société et le gouvernement ont placé cette entreprise dans une situation précaire. Ils menacent l'existence de la localité, ainsi que celle d'autres petites entreprises et de personnes âgées qui dépendent de ce bureau de poste.

Lorsque la société canadienne des postes a décidé de fermer ce bureau, elle a dépêché sur les lieux un agent des relations publiques d'une incroyable arrogance. La réaction de la population locale ne s'est pas fait attendre!

Faut-il s'étonner, dans pareilles circonstances, que la cote des conservateurs ait chuté à 19 p. 100 dans les sondages? Elle continuera de chuter avec pareille arrogance.

Les agents de la Région de l'Ouest doivent retourner à la péninsule Sechelt, à Halfmoon Bay, et discuter avec les entrepreneurs concernés de la réouverture de ce bureau, afin que celui-ci puisse de nouveau assurer le service postal dans cette localité et que l'entreprise puisse retrouver la place qu'elle y occupait.

L'arrogance de la Société canadienne des postes, dans ses relations avec de petites entreprises semblables, est inacceptable. Les bureaux ruraux sont un élément important de l'infrastructure nationale; la Société doit laisser tomber toute démarche arrogante où elle dépêche un agent des relations publiques pour annoncer: «Nous avons pris une décision. Nous allons fermer le bureau de poste, que cela vous plaise ou pas.»

Le député a-t-il d'autres choses à dire au sujet de l'approche arrogante de la Société canadienne des postes?

M. Funk: Madame la Présidente, je voudrais remercier le député d'avoir soulevé ce point. Il me permet de préciser un peu ma pensée sur le service postal.

Dans ma circonscription, le bureau de poste a été supprimé à Henribourg, où il y avait un service postal depuis plus de 50 ans. Le service postal à Shipman a été réduit.

Dans les localités en pleine croissance du Nord de la Saskatchewan, par exemple à Pelican Narrows, localité de 1 200 à 1 500 habitants, le service postal est assuré à partir d'un «trou», c'est-à-dire d'un comptoir mal chauffé. Le service n'est offert que trois fois par semaine, ce qui nuit à la conduite des affaires.

Cette situation se reproduit dans tout le nord de la Saskatchewan. En effet, les localités de cette région en sont venues à s'attendre à un service postal trois fois par semaine. Certaines n'ont pas le service des mandats de poste ou de la livraison contre remboursement; il est donc à peu près impossible de faire des affaires par courrier.

De plus, en raison du système d'acheminement du courrier, le courrier de l'est, du centre et de l'ouest de la partie nord de la Saskatchewan doit transiter par le sud de la province; une partie du courrier est acheminé vers Flin-Flon, puis à Winnipeg et Regina, pour ensuite être envoyé à Saskatoon puis à Prince-Albert, et ce pour franchir une distance de 100 milles entre les expéditeurs